

Communiqué de presse

Paris, lundi 4 juillet 2022

Exposition au plomb et saturnisme chez les enfants : résultat d'une étude menée en Charente

À la suite du signalement d'un cas de saturnisme chez un enfant d'une famille de Gens du voyage en Charente en 2015, l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les associations locales accompagnant cette population et la FNASAT-GDV, a lancé une campagne de dépistage de 2017 à 2019. Santé publique France a été sollicité pour décrire l'exposition au plomb des enfants de cette population et pour identifier les facteurs de risque associés à cette exposition.

Les résultats de cette étude, publiés dans un article du Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH) du 28 juin 2022 montrent que :

- Parmi les 100 enfants dépistés, âgés de 24 mois à 17 ans, **40 enfants présentaient une plombémie supérieure ou égale à 50 µg/l**, seuil actuel d'intervention définissant le saturnisme et nécessitant une déclaration obligatoire, une enquête environnementale ainsi que des mesures de protection ; 13 de ces enfants avaient une plombémie supérieure à 100 µg/l.
- **Les niveaux d'imprégnation des enfants dépistés étaient largement supérieurs à ceux estimés en population générale** chez les enfants de moins de 7 ans dans l'enquête de prévalence Saturn-Inf en 2009 et chez les enfants âgés de 6 à 17 ans dans l'étude Esteban en 2014-2016.

Les facteurs de risque d'exposition au plomb identifiés dans l'étude étaient : le fait d'être un garçon âgé entre 11 et 14 ans et de participer aux activités à risque de contamination (ex : démontage de voitures, brûlage de matériaux pour en séparer les métaux, découpage et manipulation de ferraille), mais aussi d'autres sources comme les plombs de chasse et de pêche portés à la bouche.

- Suite aux analyses environnementales, **les aires de ferrailage présentaient des taux de contamination au plomb de la terre largement supérieurs au seuil de 300mg/Kg** préconisé par le haut Conseil de Santé Publique (HCSP) pour la mise en œuvre d'un dépistage.

Les résultats de cette étude révèlent, tout d'abord, que le saturnisme infantile demeure une problématique de santé publique prégnante qui nécessite la mobilisation de chaque acteur concerné – institutions, professionnels de santé, élus locaux, associations, habitants usagers citoyens – et que des stratégies d'intervention sont nécessaires à mettre en place de manière partagée, afin de réduire le risque d'exposition au plomb.

La mobilisation des médiatrices en santé des associations locales a permis, en Charente, la réalisation des dépistages, l'accompagnement des familles et facilité la coordination des acteurs de santé. D'où l'importance de la reconnaissance de leur expertise et de leur intégration dans le réseau des acteurs locaux.

Il est également essentiel de souligner que le saturnisme n'est pas spécifique aux Gens du voyage et ne concerne pas que les activités de ferrailage : l'enjeu du saturnisme infantile renvoie à celui des inégalités sociales et territoriales de santé, et aux déterminants de la santé. D'autres facteurs, plus individuels mais à replacer dans un contexte économique et social contraint, renvoient à des pratiques pouvant être exposantes.

Des éléments de prévention doivent ainsi être recherchés de manière coopérative, les freins et les leviers mobilisables discutés de manière apaisée mais responsable et dans tous les cas non stigmatisante pour une population qui subit déjà des discriminations multiples.

Plusieurs pistes d'actions coordonnées nous semblent opportunes :

- **Renforcer le dépistage du saturnisme à l'ensemble des populations ayant des pratiques potentiellement contaminantes** (ferrailage, chasse et stands de tir, pêche), y compris ceux âgés de plus de 6 ans ;
- **Sensibiliser les médecins généralistes et les spécialistes de la petite enfance** (PMI, pédiatres, sage femmes, gynécologues obstétriciens, voire médecine scolaire) à la résurgence de cas de saturnisme infantile. En particulier, le suivi des plombémies doit être renforcé chez les enfants de moins de 6 ans ainsi que chez les femmes enceintes, comme le stipulait le rapport commandé par la DGS et réalisé par le HCSP « Maîtrise du risque associé à la présence de plomb dans l'environnement extérieur » de février 2021 ;
- **Renforcer les capacités des familles en développant des actions de sensibilisation et d'information** relatives aux mesures de prévention efficaces et de réduction des risques de contamination (ex : port d'équipements adaptés lors des activités à risques, protection des sols, séparation des lieux de vie et de travail ...). D'autant plus que certaines activités à risque, et notamment les activités de ferrailage, peuvent être une source de revenus de certaines familles en situation de précarité ;
- **S'appuyer sur les pratiques de médiation en santé** dans la proximité avec les Gens du voyage, le non jugement et un souci d'accessibilité de l'information **et en assurer la pérennité** ;
- **S'interroger sur l'amélioration de la filière de récupération des métaux** et rechercher des solutions techniques innovantes.

Au-delà, **la lutte contre le saturnisme nous semble devoir être inscrite dans une stratégie nationale agissant sur les déterminants sociaux de la santé tels que l'accès à l'emploi et à un habitat digne. Pour se faire, la Fnasat et son réseau se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour partager son expérience et ses compétences, notamment en médiation santé.**

Pour en savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire-28-juin-2022-n-14>

Contacts presse

Laurent EL GHOZI, Président : 01 40 35 00 04

Gérard HOUOT, Vice-président en charge de la commission sante: 01 40 35 00 04

Stéphane LEVEQUE, Directeur : 01 40 35 00 04